

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2021

Date de convocation : 29 janvier 2021

Date d'affichage : 29 janvier 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le deux février à 20 heures 15,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Benoit BACHELIN - Carole MOTTUEL - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Pierre FERRIER - Frédéric BERNE - Anne-Lise TOSI - Sébastien RUAZ - Audrey MORGANTINI - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Virginie TARDY - Annabelle MORILLAS

Absents, excusés : Néant

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2021

Lecture est faite par le Maire

BILAN 2020 DU SIVU DU BAGNOL PRESENTE PAR LE PRESIDENT, ALAIN BEC

Le Président du SIVU, Alain BEC, est venu en début de séance présenter le bilan financier (provisoire) et des travaux réalisés en 2020 à l'Espace du Bagnol. Cela a également été l'occasion de parler du fonctionnement du SIVU du Bagnol et des prévisions 2021.

ACQUISITION A TITRE GRATUIT ET INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LE CLOS MARIE – RAJOUT DE PARCELLES CONCERNEES

Considérant qu'il avait été acté en 2020 l'achat à titre gratuit par la commune de la voirie du Lotissement du Clos Marie puis intégration dans le domaine public,

Considérant que cette cession amiable gratuite par le propriétaire du lotissement concerne la voirie du lotissement, d'un linéaire de 116 mètres, composés des parcelles C 322, C 333 et C 317, mais également de l'accès aux berges du Bagnol.

Par conséquent, l'acquisition à titre gratuit des éléments communs du lotissement du Clos Marie concerne les parcelles : C 322, 333, 317 et également C 318, 319, 321 et 334.

Il est rappelé que les autres équipements du lotissement (réseau d'assainissement, éclairage public et pompe de relevage) sont de la compétence de Valence Romans Agglo, qui seule peut donner son accord au transfert de propriété sur ces équipements.

Voté à l'unanimité

CONVENTION CONCLUE AVEC VALENCE ROMANS AGGLO POUR L'IMPLANTATION DES CONTAINERS SEMI ENTERRES SUR LA COMMUNE DE SAINT MICHEL

Report au prochain conseil municipal (convention non reçue en mairie)

CONVENTION CONCLUE AVEC LES COMMUNES DE PARNANS ET MONTMIRAL POUR LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNES

Report au prochain conseil municipal (convention en cours de rédaction)

CONVENTION CONCLUE AVEC VALENCE ROMANS AGGLO POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE SAINT MICHEL

Considérant que, pour la passation de certains marchés publics, il est nécessaire d'avoir recours à une plateforme dématérialisée de gestion de réception et d'ouverture des offres,

Considérant que Valence Romans Agglo propose de mutualiser l'accès à sa plateforme de marchés AWS en créant un compte au bénéfice de la commune, permettant ainsi à celle-ci d'utiliser la plateforme de dématérialisation de marché public gratuitement,

Considérant que cette mise à disposition de la plateforme de dématérialisation par Valence Romans Agglo au bénéfice de la commune est valable jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelée tacitement chaque année jusqu'au terme du mandat

Voté à l'unanimité

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2021

Le Maire propose d'attribuer des subventions pour l'année 2021 aux associations qui ont un lien avec la commune parce que la mairie ou ses habitants en bénéficient.

- Mémoire de la Drôme : 46 €
- ADMR Peyrins Genissieux Haute Herbasse : 235 €
- Association des Maires de la Drôme : 135 €
- Association des Maires Ruraux de la Drôme : 100 €
- Amicale des Secrétaires de Mairie : 50 €
- MFR de Chatte : 50 €
- Prévention routière : 170 € (à la condition qu'un exercice sur la sécurité routière soit organisé à l'école)

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du travail effectué sur le cimetière (mise à jour des plans et du logiciel de gestion)
- Dossiers d'urbanisme en cours
- Groupes électrogènes
- Purificateurs d'air
- Projet d'achat d'un peigne à gazon

- Budget 2021
- Réalisations 2020 / Projets 2021
- Tour des commissions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.